

Les salarié-é-s du **Franprix** sont en **grève**

pour défendre leurs conditions de travail

Un travail pénible avec des conditions de travail difficiles, des salaires au plus bas, une vie familiale malmenée par des ouvertures le dimanche après 13h, alors que la loi l'interdit... une fâcheuse tendance anti-syndicale de l'enseigne Franprix où il faut par exemple passer par le tribunal pour obtenir les élections du personnel... Et cerise sur « l'exploitation » : la loi «travail» qui va fragiliser encore plus les salarié-é-s du commerce...

**Le personnel du Franprix République a décidé de se rebiffer
et de ne plus se laisser faire !**

LEURS REVENDICATIONS

- Fermeture du magasin à 13h le dimanche (c'est illégal d'ouvrir après 13h)
- Augmentation des salaires de 300 euros par mois
- Paiement double des heures travaillées le dimanche matin
- Remplacement des salarié-e-s en maladie ou en congé maternité
- Maintien de l'emploi sur le magasin
- Respect du temps de pause sur le magasin
- Paiement des heures supplémentaires
- Retrait de la loi «travail»
- Respect des instances représentatives du personnel sur le magasin

SOLIDARITÉ
AVEC LES FRANPRIX

Passez devant le magasin, venez discuter, soutenez les grévistes !
Une caisse de grève et de solidarité est mise en place.

contact@solidaires-saintdenis.org



Les salarié-é-s du **Franprix** sont en **grève**

pour défendre leurs conditions de travail

Un travail pénible avec des conditions de travail difficiles, des salaires au plus bas, une vie familiale malmenée par des ouvertures le dimanche après 13h, alors que la loi l'interdit... une fâcheuse tendance anti-syndicale de l'enseigne Franprix où il faut par exemple passer par le tribunal pour obtenir les élections du personnel... Et cerise sur « l'exploitation » : la loi «travail» qui va fragiliser encore plus les salarié-é-s du commerce...

**Le personnel du Franprix République a décidé de se rebiffer
et de ne plus se laisser faire !**

LEURS REVENDICATIONS

- Fermeture du magasin à 13h le dimanche (c'est illégal d'ouvrir après 13h)
- Augmentation des salaires de 300 euros par mois
- Paiement double des heures travaillées le dimanche matin
- Remplacement des salarié-e-s en maladie ou en congé maternité
- Maintien de l'emploi sur le magasin
- Respect du temps de pause sur le magasin
- Paiement des heures supplémentaires
- Retrait de la loi «travail»
- Respect des instances représentatives du personnel sur le magasin

SOLIDARITÉ
AVEC LES FRANPRIX

Passez devant le magasin, venez discuter, soutenez les grévistes !
Une caisse de grève et de solidarité est mise en place.

contact@solidaires-saintdenis.org

